



Cléré-les-Pins



Septembre 2022



B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L

Christine AUFFRAY
AVOCAT

Compétente sur tout le territoire,
Rendez-vous à CLÉRÉ LES PINS ou à TOURS
Droit des personnes et de leur patrimoine
Droit civil - Droit de la famille - Immobilier
Divorce - Successions
Protection des majeurs



Sur Rendez-vous :
09 66 43 07 17
auffray.avocat@gmail.com
14 Les Cormiers -37340 CLÉRÉ LES PINS

SERRURERIE METALLERIE

Flexibles hydrauliques



JOUAN LAURENT

CLERE-LES-PINS



Tél : 02 47 24 25 79
Portable : 06 78 98 12 03
email : laurentjouan@hotmail.fr

28, rue des Pins
37340 Cléré les Pins

INSTITUT DE BEAUTÉ

Terre
d'Argile

06 58 68 20 37

Mardi/Jeudi/Vendredi : 9h30 - 19h00
Mercredi : 14h00 - 19h00 Samedi : 9h30 - 14h30
Sur demande le samedi après 14h30

6, rue Principale - 37340 CLÉRÉ LES PINS

Mickaël DESRUE

BOUCHERIE
CHARCUTERIE

Cléré
les
Pins

Ouvert tous les jours
sauf les mardi et mercredi

8h00 / 12h30
15h30 / 19h00

le dimanche
8h00 à 12h30

Tél. 02 47 72 07 44

SARL COGNARD TRAVAUX FORESTIERS

02 47 24 95 17

ABATTAGE & DÉBARDAGE MÉCANISÉ
BOIS DE CHAUFFAGE & PLAQUETTES
PIQUETS DE CLÔTURE

WWW.SARLCOGNARD.COM



CHARPENTE • COUVERTURE
ZINGUERIE • RAMONAGE

Richard AGNAN

Portable 06 18 94 60 07

richard.agnan@wanadoo.fr

SIRET 478 578 883 00017

9, "Le Taillis du Pays" - 37340 CLÉRÉ-LES-PINS

Tél. 02 47 24 97 37

afp-couverture.fr

Sables de St Laurent

Carrière de sable, de falun et négoce
de matériaux de carrière

(carrière) 06 22 90 11 22

Les Bournois - 37330 ST LAURENT DE LIN

(siège) 06 20 43 81 73

3, rue Yves Chauvin - 37510 BALLAN MIRE

sables.st.laurent@gmail.com

www.sables-saint-laurent.com

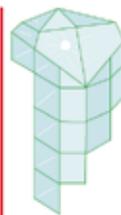
“ Nous recevons nos clients tous
les après-midi du lundi au vendredi
et les livrons le matin ! ”

SARL RASQUIER-VALLIOT

Verrières - Miroiterie - Métallerie
Menuiserie Métallique, PVC et Bois

Tél. / Fax 02 47 56 14 91 - Mobile 06 12 83 55 57
sarl.rasquier.valliot@gmail.com

1, la Ténotterie - 37330 SAINT LAURENT DE LIN



Mikaël BOUTTIER

Création et entretien d'espaces verts

ENGAZONNEMENT ÉLAGAGE
TONTES JARDIN PARC
AMÉNAGEMENT SERVICE À LA PERSONNE™
TAILLES CLÔTURES PLANTATIONS

Devis GRATUITS



bouttiermikael@gmail.com - 06-26-59-40-62
2119 Route de Vaujours - 37340 Savigné sur Lathan
TVA Intra: FR20 842 369 472



Édito

Chères Clérençoises, Chers Clérençois,

L'été est bien là comme nous le montrent ces fortes chaleurs. Je n'ai pas pris d'arrêté pour interdire les feux ou bien tout simplement les barbecues dès lors qu'ils ne soient pas installés de manière durable. Je pense qu'il va de soit qu'en ce moment ces activités d'extérieur sont fortement à exclure, pour la sécurité de tous. J'en appelle à la responsabilité de chacun.

L'eau potable qui est dorénavant gérée par la communauté des communes Touraine Ouest Val de Loire, rue des Sablons à Cléré les Pins, est à utiliser à bon escient. Il nous est fortement conseillé par les services de la Préfecture d'Indre-et-Loire, de ne pas l'utiliser à outrance pour des activités qui ne seraient pas importantes. Le sens de l'économie de chacun en va de soi.

Le temps passe vite, et les travaux pour améliorer la vie communale avancent à grands pas.

Nous avons voté le budget en équilibre fin mars dernier. Les finances communales sont stables et pérennes.

Les principaux investissements seront les suivants :

Coté bâtiment :

Au foyer rural, reprise de l'étanchéité de la terrasse extérieure ; pose d'un carrelage dans la salle du billard, révision totale de la chaufferie.

A l'école, changement des fenêtres dans le couloir des maternelles, pose de nouveaux tableaux numériques dans deux classes et la sécurisation de la corniche rue des Pins. (Sauf contre ordre du conseil lors de la prochaine session).

Coté voirie :

La voirie du cimetière sera refaite en partie pour l'automne prochain. Les axes principaux y seront goudronnés avec un enrobé drainant permettant l'écoulement d'eau de pluie.

Des travaux de bordures seront réalisés à Pont-Joubert.

Nous avons toujours à déplorer certains actes d'incivilité majeure dans notre commune comme par exemple le dépôt d'ordures non ménagères sur des lieux qui ne sont pas des décharges réservées à cet effet. L'accumulation de ces gestes sont chronophages pour les agents techniques,

jour après jour, semaine après semaine, et mois après mois. Ce qui, une fois additionné, représente une perte nette pour le budget communal. J'en appelle à notre vigilance collective !

Dans la rubrique des incivilités, il y en a que je qualifierai de beaucoup plus grave ! Le vol de fleur sur les tombes du cimetière !

Il faut être sévèrement irrespectueux pour voler des fleurs sur une tombe !! Je trouve cela détestable. Un jour nous aurons la possibilité de confondre ces misérables voleurs en leur opposant la ou les vidéos de leur larcin. Actuellement le cimetière n'est pas surveillé par caméra, bien que nous y ayons installé une surveillance pour les dépôts sauvages, mais sachez que certains y ont posé des petits moyens de surveillance pour sauvegarder leur bien et la quiétude du site... à bon entendeur...

Je dois dire que c'est triste d'avoir toujours à constater ce genre de comportement. Je vous fais grâce des attitudes de certains devant l'école de notre commune qu'ils soient à pied ou bien même en voiture qui ne respectent ni pour l'un le magistrat de la commune et ses employés et pour l'autre qui serait prêt à écraser une personne car il est en retard de deux minutes. Bref, histoire de me répéter c'est encore très irrespectueux.

Voilà en quelques lignes les principales actions de votre équipe municipale qui s'implique toujours plus pour votre commune et dans l'intérêt général.

Nous sommes à votre disposition.

Merci de votre lecture.



Benoît BAROT, Maire



MAIRIE

Nous contacter :

2, place de la Mairie
37340 Cléré-les-Pins
Téléphone : 02 47 24 62 06
Fax : 02 47 24 24 80
secretariat@clerelespins.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
En dehors de ces horaires sur rendez-vous.
L'accueil téléphonique est assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 8h à 12h.

Directeur de la publication du bulletin municipal : Benoît BAROT

Comité de rédaction :

Benoît BAROT, Karine BOURGOIN, Pascale DELAUNAY, Audrey GOUYER, Émilie HALABI, Antoine PINARD

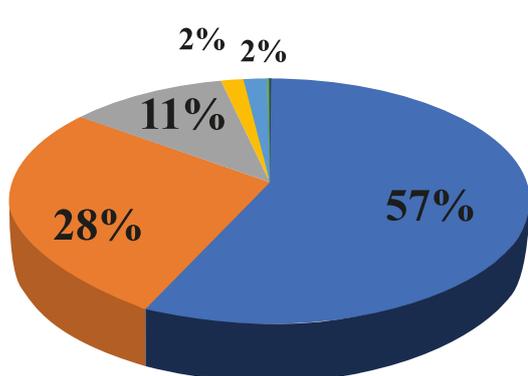
Régie publicitaire et impression : CAMLIS à Hommes / Tél. 06 30 07 32 65



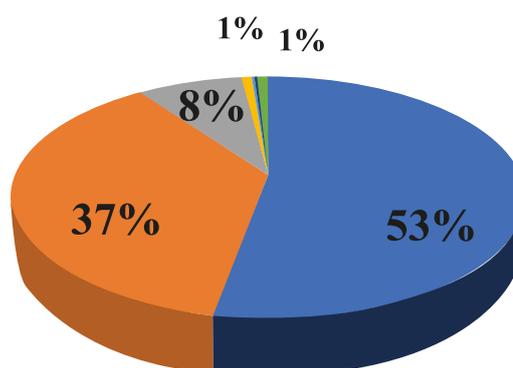
Budget 2022

Budget prévisionnel de fonctionnement 2022

Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2022		Recettes de fonctionnement prévisionnelles 2022	
Charges de personnel	524 100,00 €	Impôts et taxes	341 000,00 €
Charges à caractère général	294 810,00 €	Dotation de l'Etat	159 500,00 €
Indemnités Contingent Incendie Subventions	110 034,00 €	Produit des services, du domaine, ventes	45 835,00 €
Charges financières	11 725,00 €	Autres produits de gestion courante	5 081,00 €
Dotations aux amortissements et provisions	890,00 €	Reprise sur amortissements et provisions	960,00 €
Charges exceptionnelles	4 000,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 382,00 €
Atténuation de produits	350,00 €	Résultat de fonctionnement reporté	590 023,00 €
Virement à la section Investissement	185 535,00 €		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 337,00 €		
Total	1 144 781,00 €	Total	1 144 781,00 €
Budget par habitant	817,70 €	Budget par habitant	817,70 €



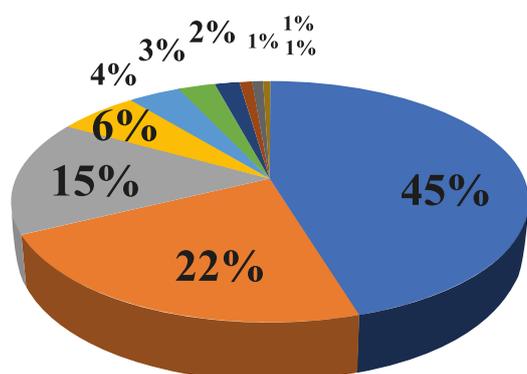
- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Indemnités Contingent Incendie Subventions
- Charges financières
- Amortissement (donnée Trésorerie générale)
- Charges exceptionnelles
- Atténuation de produits



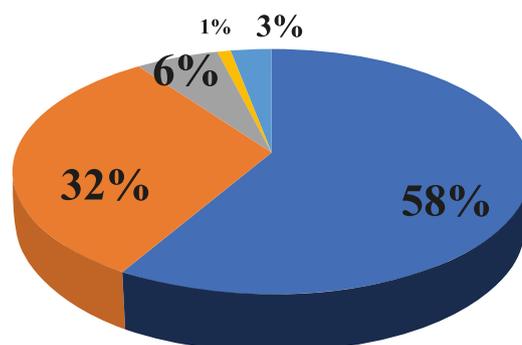
- Impôts et taxes
- Dotation de l'Etat
- Produits service
- Revenus mobiliers
- Amortissement (donnée Trésorerie générale)
- Atténuation de charges de personnel
- Produits financiers et exceptionnels

Budget prévisionnel d'investissement 2022

Dépenses d'investissement prévisionnelles 2022		Recettes d'investissement prévisionnelles 2022	
Voirie	37 603,00 €	Transfert de la section Fonctionnement	185 535,00 €
Bâtiments scolaires (aire de jeux, fenêtres)	18 100,00 €	Excédents de fonctionnement capitalisé	154 109,00 €
Emprunts	46 305,00 €	Subventions d'investissement	13 000,00 €
Cimetière (réfection des allées)	60 000,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00 €
Foyer Rural (casquette, carrelage, tables/chaises)	36 670,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre section	13 337,00 €
Ecole (Socle Numérique à l'Ecole Elémentaire)	17 500,00 €		
Isolation salles de l'avenue du stade	15 000,00 €		
Matériel	21 807,00 €		
Autres immobilisations corporelles	12 605,00 €		
Amortissement (données Trésorerie générale)	2 382,00 €		
Solde d'exécution section investissement	118 009,00 €		
Total	385 981,00 €	Total	385 981,00 €
Budget par habitant	275,70 €	Budget par habitant	275,70 €



- Voirie
- Bâtiments scolaires
- Emprunts
- Matériel
- Vidéo-surveillance
- Matériel cantine



- Transfert de la section Fonctionnement
- Apports, dotations et réserves
- Reste à recevoir 2020 (aménagement place de la mairie)
- Subvention Bâtiments scolaires
- Amortissement (donnée Trésorerie générale)



Réalisations 2022

Fresque Rue des Pins

Nous pouvons désormais contempler la fresque réalisée par l'artiste Kevin Le Gall, dans le prolongement de celle réalisée au niveau du portail de l'école l'année dernière.



Les travaux de finition du bandeau sous toiture vont suivre.

Cimetière

Les allées de circulation dans le cimetière sont en cours de réfection.

Elles permettront à tous de circuler et accéder aux tombes plus facilement.

D'autres réalisations en cours :

Peinture du portail de l'école

Remplacement de fenêtres à l'école maternelle

Renouvellement des jeux de la cour des maternelles

Aménagement & sécurisation devant le portail de l'école

Passage à des luminaires LED à l'école

Étanchéité au-dessus de la casquette du foyer rural

Pose carrelage dans l'arrière cuisine du foyer rural

Achat de nouvelles tables pour le foyer

Travaux de voirie à Pont Joubert

Container de rangement des tables et bancs au Parc de la Folie





Événements 2022



Expo peinture

Le 15 mai dernier, l'association Clérenfête organisait sa première exposition de peinture avec la présence de peintres locaux ! Toute l'équipe tient à remercier les visiteurs qui se sont déplacés malgré la chaleur de ce dimanche. Ils ont pu admirer les œuvres des huit peintres présents et voter pour leur toile préférée, au total 3 prix ont été décernés :

Le prix du public décerné à Madame DUPUY Michelle

Le prix du jeune public décerné à Monsieur ANTON Jean-Paul

Le prix de Clérenfête décerné à Monsieur BRIERE Joël

Félicitations aux gagnants !!

Nous tenons à remercier l'ensemble des visiteurs ainsi que l'ensemble des peintres présents :

Mme BOUCHER Hélène, Mme LEDUC Manuela, Mme YAKOUT Habri, M. CORVAISIER Sylvain, M. ROUSSARY Bernard, Mme DUPUY Michelle, M. BRIERE Joël et M. ANTON Jean Paul.



Soirée années 80

Les manifestations se suivent mais ne se ressemblent pas...

Effectivement après l'exposition de peinture l'association Clérenfête vous a proposé le 25 juin dernier sa désormais traditionnelle soirée année 80 ! Après deux ans d'annulation dû au covid vous avez été nombreux à venir vous déhancez sur les tubes des années 80 !

Un grand merci au DJ VICORAL animation qui vous a fait danser jusqu'au bout de la nuit, un grand merci au traiteur Gérard OLLIVIER pour la préparation de la paëlla mais surtout un très grand MERCI à vous tous d'être venus aussi nombreux !!



Mais Clérenfête ne s'arrête pas en si bon chemin et est déjà en train de préparer de nouvelles manifestations et notamment son marché de Noël qui se déroulera le 26 novembre prochain au Foyer Rural pour cette année le marché de Noël se déroulera en intérieur et extérieur !! A ce sujet si vous êtes exposants et souhaitez participer à cette manifestation, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous contactant : clerenfete@gmail.com

A très bientôt et encore MERCI à tous !!!!!

L'équipe Clérenfête



Événements 2022



LA FÊTE DES VOISINS



Une avenue privatisée (merci Mr le Maire).
Un barnum installé tôt le matin dans la bonne humeur.

Des petits plats préparés avec amour par chacun.
Quelques boissons.....avec modération !!
Un énorme gâteau....(merci David).



Des voisins devenus proches au fil des ans.
De nouveaux habitants que l'on accueille avec plaisir.

Des partants devenus amis à qui l'on dit au revoir avec regret !!

Des enfants heureux de jouer en toute liberté.
Un concours de boule animé et joyeux.

Beaucoup de bruit et de rires.

Un sentiment de plaisir d'amitié et d'entraide.



C'est tout cela qui fait le succès de la fête des voisins de l'avenue des bouleaux depuis de nombreuses années et on l'espère tous pour très très longtemps encore.

Une voisine





Événements 2022

Festivités de la Fête Nationale 2022

Repas et bal du 13 juillet 2022

Après les annulations des deux années précédentes, la Mairie de Cléré-les-Pins et la commission Fêtes en particulier a organisé la soirée où toutes les personnes inscrites ont pu se retrouver et profiter de la buvette, tenue par l'association CLERANDO, du repas préparé par M. Gérard Ollivier et de la soirée dansante, animée par le DJ Manu Jeanneau.

En revanche, le traditionnel feu d'artifice a dû être reporté car il y avait trop de risque de départ de feu, vu la sécheresse des sols.



Revue des Pompiers le 14 juillet 2022

La revue du matériel et la levée des couleurs s'est tenue sur la place de la Mairie en présence du chef du Centre d'Intervention et de Secours «CIS Les Pins», le Lieutenant Arnaud Chicoisne, du Maire, Benoît Barot, des adjoints et d'une partie des conseillers, accompagnés par l'École de musique de Cléré-les-Pins.

Durant la cérémonie, l'adjudant Kévin Couléon a été promu au grade d'adjudant-chef.

Le première classe Tony Fleury accède au grade de caporal.

Le caporal Tony Fleury, le sergent Germain Ploquin et le sergent Johan Ploquin ont reçu les diplômes attestant des formations effectuées.

Comme tout le corps départemental, la Fourragère a été remise à tous les sapeur-pompiers du «CIS Les Pins», pour les actes de courage et de dévouement accomplis.



Les clérençois se joignent à l'équipe municipale pour remercier le «CIS les Pins» pour leurs actions quotidiennes au secours de la population.

Vous souhaitez devenir Jeune Sapeur-Pompier ou Sapeur-Pompier Volontaire, rendez-vous sur www.sdis37.fr pour plus de renseignements.





Événements 2022

Comité des fêtes



La traditionnelle brocante de Cléré-les-Pins s'est tenue le 12 juin dernier. Le comité des fêtes, qui a organisé cette journée, remercie les exposants et les visiteurs d'être venus nombreux et d'avoir respecté les lieux. Tout le monde a passé une superbe journée.

Quelques jours avant, le 26 mai, le comité des fêtes organisait une randonnée vélo autour de Cléré.

La pause «casse-croute» a permis aux participants de reprendre des forces.



Pour clôturer les festivités du 14 juillet, un tournoi de pétanque s'est déroulé au Parc de la Folie.

Un grand merci aux membres du comité des fêtes et à son président Joël Lamy, pour la parfaite organisation de ces manifestations auxquelles les clérençois prennent plaisir à participer.





Événements à venir

CHÂTEAU DE CHAMPCHEVRIER

L'ornement de la grille d'honneur du château de Champchevrier a retrouvé sa place juste avant l'ouverture au public de juin. Pour célébrer sa restauration et en remerciement du soutien de la municipalité, *les propriétaires invitent les clérénois à son inauguration le mardi 13 septembre à 18h* en présence du Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire Jean-Gérard Paumier. A cette occasion vous pourrez non seulement admirer la grille de près mais aussi découvrir un film sur cette restauration avec une interview du ferronnier d'art.

Et comme on aime bien vous faire rêver, on propose aux parents de télécharger un des dessins de la grille en scannant le QR code ci-contre, de l'imprimer et de demander aux enfants d'imaginer le jardin de leur rêve autour de cette grille.

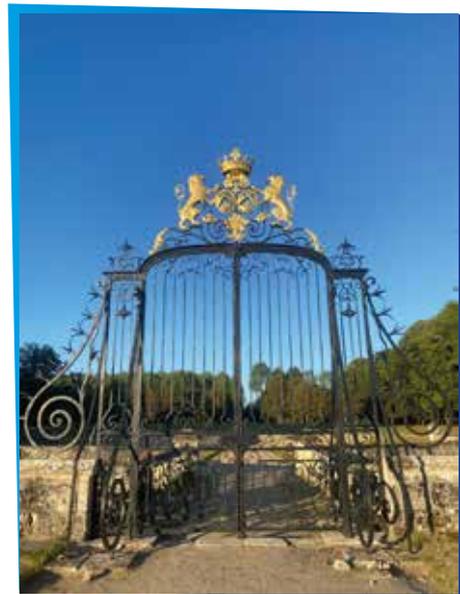


Envoyez le résultat par mail sur champchevrier@yahoo.fr.

Les plus beaux dessins seront projetés sur un grand écran LED au château.

Et si d'aventure vous ne pouvez pas être à l'inauguration, *venez au week-end du patrimoine des 17 et 18 septembre* : le film sur la restauration de la grille trouvera naturellement sa place lors de ces journées qui cette année mettront en avant le patrimoine durable ! Et en prime le dimanche, comme de coutume, guides et propriétaires revêtiront leurs costumes XVIII^{ème}, un vrai voyage dans le temps en parfaite harmonie avec l'époque de la grille d'honneur du château !

Tarif unique préférentiel JEP : 8 € et gratuit en-dessous de 16 ans.



Le don de sang, un acte citoyen et solidaire indispensable pour sauver de nombreuses vies !

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens. Chaque jour, dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, 1 100 dons de sang sont nécessaires pour satisfaire la demande des établissements de santé.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer aux produits sanguins issus des dons des donneurs. C'est parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée et que les besoins sont permanents que vos dons sont précieux. Plus que jamais nous avons besoin de vous, ensemble, poursuivons la mobilisation pour le don de sang !

5 fois par an, une collecte de sang est organisée dans la commune de Château-la-Vallière. Notre commune accueillera prochainement une collecte de sang : n'attendez plus, rejoignez cette belle dynamique formée par la communauté des donneurs de sang ! Partagez votre pouvoir, celui de sauver des vies.

Donner son sang, c'est facile !

Avoir entre 18 et 70 ans - Peser au moins 50 kg

Présenter une pièce d'identité

Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun

Faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner

Devenez bénévole pour le don de sang !

Contact : Coralie GAUDIN

coralie.gaudin@efs.sante.fr - Tél : 02 47 36 02 04





De nouveaux arrivants

Les clérois vont pouvoir profiter des services de nouveaux professionnels qui ont décidé de s'installer sur notre commune.

Un nouveau plombier-chauffagiste s'installe dans votre commune et sera à votre service à partir de septembre 2022.



Vous avez des projets de décoration, l'atelier des Métamorphoses est maintenant présent à Cléré-les-Pins et propose des services de réfection de sièges et fauteuils, cannage et création de coussins, rideaux, abat-jours.



Mickaël Cartet, Ostéopathe D.O

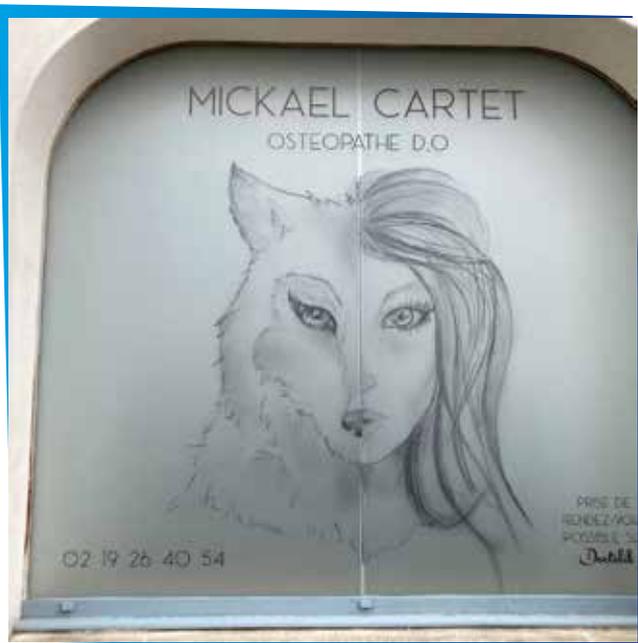
J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de mon cabinet d'ostéopathie au 3 bis, rue Principale, à Cléré les Pins.

Je suis diplômé d'ISOstéo Lyon et reçois en séance les femmes enceintes, enfants, nourrisson, sportifs...

Ma consœur Gaëlle Verdon continue son activité d'ostéopathe animalier à la même adresse, dans un cabinet attenant.

Toutes les informations utiles ainsi que la prise de rendez-vous sont possibles :

Par téléphone au 02 19 26 40 54 ou sur Doctolib.fr





Rencontre avec Annabelle Pinault, rebouthérapeute



? Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel jusqu'à votre installation à Cléré-les-Pins en 2021 ?

Issue d'un BTS en Design d'Espace et Communication, j'ai exercé durant 15 ans le métier d'infographiste événementiel au sein de la société Weser. Passionnée depuis mon enfance par le corps humain, les médecines douces, les massages musculaires sur des pathologies spécifiques, j'ai rencontré en 2011 un ostéopathe, masseur kinésithérapeute et rebouthérapeute qui m'a permis en 2013 d'ajouter une corde à mon arc en suivant sa formation de Rebouthérapie.

Afin de compléter la formation, j'ai effectué durant 2 années des stages cliniques. Enfin, j'ai mis à profit les techniques acquises sur mon entourage familial et amical jusqu'en 2020.

L'année 2021 fut l'année charnière à ma reconversion professionnelle !

Initialement, j'ai ouvert ma société de décoration d'intérieur en février 2021 puis l'activité de Rebouthérapie s'est imposée d'elle-même dès le mois d'avril.

? Quelles sont les raisons de votre installation sur la commune de Cléré-les-Pins ?

Pour la proximité avec mes patients et l'absence de thérapeutes dans le secteur. Autrefois et encore aujourd'hui, beaucoup de personnes recherchent un rebouteux. De plus, Cléré-les-Pins est une commune agréable à vivre où je souhaite développer mon activité afin d'apporter un service nouveau et le contact humain qui est essentiel suite à la pandémie.

? En quoi consiste la rebouthérapie ?

La rebouthérapie consiste, selon une lecture globale du corps humain, en un traitement manuel, adapté à chaque patient, basé sur des étirements profonds visant à rétablir l'architecture des parties molles (muscles, tendons, nerfs) afin de réaligner le corps dans son ensemble.

La rebouthérapie permet de soulager de nombreuses pathologies : lumbago, sciatique, entorse, torticolis, douleurs viscérales, épaules bloquées, canal carpien, épine calcanéenne, contractures musculaires, etc.

Je propose aussi un soin de détente musculaire et émotionnel. Le corps a une mémoire cellulaire, il imprime tous les événements vécus et conserve en lui bien des tensions et maux négatifs qui font souffrir. Par des étirements musculaires profonds, j'apporte au patient un bien-être physique et mental. Ce soin est aussi adoré par les sportifs pour une préparation ou suite de compétition.

? Sachant les douleurs que subissent vos patients, quels conseils pouvez-vous donner pour mieux vivre ?

Il est vital d'écouter son corps, les douleurs et maux sont souvent dus à des mouvements simples du quotidien (jardinage, bricolage, etc...). Eviter d'attendre que les douleurs passent d'elles-mêmes permet de prendre soin rapidement et efficacement de soi. Beaucoup de patients me disent qu'ils auraient dû venir « plus tôt » car repartent soulagés en une séance. Dans l'idéal, un check-up Rebouthérapie tous les 6 mois est un bon moyen pour prendre soin de son corps. Aussi, bien souvent je constate qu'un manque d'hydratation est l'origine de douleurs musculaires (crampes, contractures).

? **Après un an d'activité à Cléré-les-Pins, avez-vous de bonnes perspectives ?**

Je suis assez optimiste, vu les retours positifs que j'ai de mes patients avec le soulagement de leurs maux. Beaucoup de personnes me consultent en complément de leur ostéopathe habituel. C'est judicieux car les deux pratiques sont complémentaires. Le bouche à oreille est l'un des vecteurs le plus porteur, en une année, ma patientèle s'étend déjà hors du département.

? **En quoi consiste votre autre activité, la décoration d'intérieur ?**

Home Projection est une société de conseil en aménagement intérieur dont l'axe principal porte sur le home staging (ensemble des techniques de décoration et d'amélioration de l'habitat utilisées pour changer une pièce ou mettre en valeur un bien immobilier à partir d'éléments existants). J'établis un diagnostic des améliorations possibles, j'échange avec les clients sur leurs attentes en terme de styles, goûts, mobiliers à conserver, budget... Puis je réalise des planches de tendances afin de statuer sur le style qui leur convient et correspond le plus. Enfin, je réalise une mise en scène en 3D de l'espace à aménager. Je propose aussi une formule « à la carte » avec la possibilité de fournir une shopping-list (liste des articles composant l'aménagement proposé), un accompagnement shopping ou mise en place.

? **Conseillez-vous aux personnes qui ont, comme vous, un projet professionnel qui leur tient à cœur de passer le cap et se lancer dans la création d'entreprise ?**

A 100% oui ! Certes, il y a parfois des moments de doutes et d'appréhension que l'agenda ne soit plus rempli, des démarches administratives à effectuer. La CCTOVAL est aussi là pour nous guider et conseiller.

Vivre de sa passion est bien souvent un rêve, lui donner vie est un réel challenge dont le jeu est d'autant plus motivant quand on tient soi-même les rênes.

S'épanouir en pratiquant une activité que l'on aime est vraiment important pour la santé morale !



Association - Judo

Judo Club Clérençois, c'est reparti.

Pour rappel, le 20 juin 2020, le bureau du club était démissionnaire. Faute d'avoir pu en réélire un, le club a été mis en veille pour 2 ans. Afin de décider de l'avenir du Club, il avait été proposé de réaliser une Assemblée Générale Extraordinaire en juin 2022.

Le 21 juin dernier, le Judo Club Clérençois a donc tenu son Assemblée Générale Extraordinaire et a pu, grâce à la motivation de ses anciens membres et pratiquants, reconstituer un bureau.

Il est constitué de :

Mme Sarah GRADELET à la présidence

Mme Hélène BREBION au secrétariat et à la trésorerie.

Fort de cette nouvelle équipe, le club s'est lancé à la recherche d'un nouveau professeur.

Les nouveaux horaires des cours seront communiqués dès que possible.

Pour toutes informations, vous pouvez laisser un message à judoclubclerencois@gmail.com.

A vos kimonos !



Association Super Parents Utiles

L'association des Super Parents Utiles est l'association de parents d'élèves de l'école. Elle a pour but de récolter des fonds pour subventionner la coopérative scolaire, et de proposer des animations aux enfants et aux familles.

Les animations habituelles n'ont pas pu être toutes remises en place en mars et avril, mais nous avons tout de même organisé la chasse aux œufs le dimanche 24 avril au départ de la salle du stade. Merci aux bénévoles de l'association Clérando avec qui nous avons pu faire cette animation.

Pour marquer la fin de l'année scolaire, les SPU se sont associés à plusieurs APE voisines pour proposer le 1^{er} bal de promo pour les CM2 des villages rattachés au collège de Savigné. Il a eu lieu le samedi 25 juin à Saint Laurent de Lin, et les 13 élèves clérénois qui ont participé étaient enchantés de leur soirée. Nous leur souhaitons une bonne continuation au collège.

Enfin, l'année 2021-2022 s'est terminée pour nous avec la fête des familles qui a eu lieu le dimanche 3 juillet au Parc de la Folie. 22 doublettes se sont affrontées lors du tournoi de pétanque parents-enfants et la victoire est revenue à Maël et Bébert pour le tableau hommes et à Tyméo et Charlène pour le tableau femmes, bravo à eux. Vous avez été nombreux à venir profiter en famille du château gonflable et des stands de jeux, ainsi que du concert gratuit d'Alain Moisan et nous nous en réjouissons. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide ainsi que la municipalité pour son soutien. Merci également au clown Atchoum d'avoir apporté sa bonne humeur à cette journée et distribué de beaux ballons sculptés aux enfants.

Nous profitons de cet article pour rappeler que nous avons besoin de parents bénévoles lors de nos différentes actions, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et même un coup de main ponctuel nous est toujours utile. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez en savoir plus sur l'association ou même venir renforcer le bureau.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2022-2023 !

Le bureau des SPU





Association - TAG

Le Téléthon de Cléré-les-Pins (décembre 2021)

Malgré une météo défavorable et des conditions sanitaires difficiles, nous avons réussi à organiser des baptêmes en Alpine et Bugatti comme les années précédentes.

La bonne ambiance a permis d'avoir une même recette intégralement reversée au Téléthon.

Grand merci à Denis pour cette organisation.



Assemblée générale du TAG (février 2022)

Accueil des adhérents au foyer rural avec obligation de présenter le pass vaccinal et respecter les gestes barrière.

Daniel Goulain a présenté les bilans de l'année écoulée avec des sorties plus brèves, mais qui ont pu se réaliser. Le bureau a été reconduit pour une année et le nombre d'adhérents approche la soixantaine. Merci à la municipalité d'avoir pu organiser cette assemblée au foyer.

La 1^{ère} sortie de l'année de mars nous a conduit à «l'espace Matra» de Romorantin (41). Ce musée automobile fort intéressant nous a fait découvrir des techniques très élaborées pour l'époque et bon nombre de prototypes. La trentaine de convives a malheureusement subi un dimanche très arrosé sur les petites routes solognotes.

En avril, sur la route des bons vivants tourangeaux, entre Bourgueil et Chinon, Petit Claude et Gérard nous ont fait découvrir une surprenante salle d'un vigneron collectionneur de Cravant. Avant cela, le parcours sur les routes du chinonais valait le détour.



Le 1^{er} mai, nous avons fait le déplacement au Mans pour les «Classic days». Exposition des véhicules anciens et plusieurs courses au programme. L'accès aux stands de ravitaillement était un moment fort du week-end.

Fin mai, direction Dieppe (76), pour la grand-messe des «1000 Alpine» attendues sur le front de mer. Organisation parfaite pour ce week-end ensoleillé où la ville était envahie par les autos construites «Avenue de Bréauté» de cette belle ville de la côte d'albâtre. Daniel, notre président, nous avait réservé de très bonnes tables avec une cuisine normande excellente.

Le «Chinon Classic» nous recevait début juin pour 2 jours d'expo et de roulage dans la ville.

Le 19 juin, la commune de Neuvy-le-Roi nous a accueilli pour retrouver le tracé des courses de côtes du nord de l'Indre-et-Loire. Laurent avait préparé avec la commune, une exposition, un diaporama, des articles de presse et la présence d'une pilote pour expliquer les techniques de pilotage en course. Cette balade était ouverte également aux externes du Club pour le plaisir de tous.

Début juillet, le club Renault de la Sarthe (CAR 72) nous accueillait pour «Le Mans Classic». Quatre jours de rencontres et courses avec des autos de toutes marques de collection très rares. Une fête impressionnante pour sa démesure : 800 voitures de course, 8 500 automobiles de collection et plus de 200 000 spectateurs.

Beaucoup d'activités pour ce premier semestre de reprise, les vacances seront bienvenues pour le repos des pilotes et des vieilles mécaniques.

A bientôt, le bureau du Touraine Alpine Gordini

Daniel Goulain, Président

Denis Fontheny, Trésorier - Patrick Bigot, Secrétaire



Association - Délices de la Chauvelière

La saison de production de plants 2022 se termine.

Nous avons proposé à la vente 25 variétés de tomates, divers cucurbitacées et des aromatiques.

L'association a exposé aux brocantes de Hommes et d'Ambillou, et a proposé son traditionnel «Marché des Saints de Glace» le 8 mai, avec un certain succès.

Les plants destinés à la production des graines sont en place. Les tomates sont en formation et commencent à rougir. En espérant une bonne récolte...

Nous avons également mis en place des plants de potiron type lanterne pour Halloween. Nous espérons pouvoir vous proposer une nouvelle édition du «Marché d'Halloween» selon la production.

Le bureau de l'association des Délices de la Chauvelière vous souhaite une belle saison 2022.

Au plaisir de vous retrouver. **Contact : lesdelicesdelachauveliere@gmail.com**



Association - Clérando

La randonnée, une passion grandeur nature.

Depuis le mois de mars et la mise en place de restrictions sanitaires moins contraignantes, CLÉRANDO a repris ses activités de cohésion qui avaient été mises en sommeil depuis 2020. Comme chaque année à la même époque l'association a organisé en juin, avant les vacances d'été, une journée réservée aux adhérents, baptisée «Rando des harengs» lors de la création de l'association.

Le matin, le groupe de randonneurs est parti pour une dizaine de kilomètres sur les chemins de Cléré.

Après une remise en condition, nous avons partagé le verre de l'amitié et pris tous ensemble une bonne collation. Ce fût aussi l'occasion de souhaiter «bon vent» à deux adhérents de la première heure.

Après le réconfort, l'après-midi a été consacrée à quelques divertissements et farniente. Les boules de pétanque ont fait leur apparition et certains d'entre nous se sont initiés à des jeux de cartes.



Depuis un peu plus d'un an nous proposons tous les jeudis une randonnée d'une durée de 2 heures sur les chemins de Cléré. Cette activité réunit une dizaine de randonneurs chaque semaine. On peut allier le plaisir de la randonnée à celui des papilles en cueillant des mûres chemin faisant.

Envie d'une randonnée pédestre pour prendre l'air et vous dégourdir les jambes ? Quelle bonne idée !

C'est une activité aussi agréable que salutaire pour la santé ! Alors, rejoignez-nous le jeudi place du Champ de Foire à 9 h. Nous adaptons nos circuits en fonction de ceux qui se joignent à nous.

La randonnée permet d'améliorer ses performances physiques. «Il faut marcher le plus longtemps possible, puisque l'on dit qu'un jour de sentier vaut huit jours de santé». Alors marchons !! Thierry





Association - École de musique

L'École de musique de Cléré-les-Pins a présenté le fruit du travail des élèves à plusieurs reprises en fin d'année, au foyer rural de Cléré-les-Pins mais aussi dans les villages environnants comme à l'église d'Ambillou et aux cérémonies officielles. L'École propose la formation musicale (le «solfège»), la formation à de nombreux instruments (violon, flûte traversière, clarinette, saxophone, cornet, trompette, trombone, percussion, batterie, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, piano, accordéon et synthétiseur) ainsi qu'à la technique vocale (chant).



École de Musique à Rayonnement Intercommunale de Cléré-les-Pins

21, rue du 11 Novembre - 37340 Cléré-les-Pins - Tél. 02 47 24 20 19

Mail : ecoledemusiquedeclerelespins@live.fr - Site Internet : www.ecoledemusiquedeclerelespins.e-monsite.com

Rentrée 2022/2023

Les inscriptions pour l'année 2022-2023 sont ouvertes (Dossiers d'inscription à récupérer sur le site internet)

Les formations reprendront dès le 5 septembre :

Dès 5 ans : Le Parcours Découverte

Dès 6 ans : Formation musicale et instrumentale

Dès 7 ans : Initiation au Théâtre

Pratiques collectives :

Dès la 2^{ème} année d'instrument

Musiques amplifiées

(ouvert à tous sur audition avec l'enseignant)



Association - 1^{ère} Compagnie d'Arc

Les derniers résultats en compétition

Les 28 et 29 mai 2022 la Compagnie de Cléré les Pins s'est déplacée sur la commune de Richelieu département 37 et de Bouloire dans la Sarthe.

Le 28 mai sur la commune de Richelieu était le «championnat départemental sur cible 3D» les résultats sont :

- Lacour Nicolas en Sénior Arc Libre «vice champion départemental»

- Lacour Stéphane (Président) en Sénior 2 Arc Traditionnel «Champion Départemental»

Le 29 mai un concours sélectif au Championnat de France discipline «Tir Nature» sur la commune de Bouloire (Sarthe).

Après un tir sur 42 cibles en tout terrain et 84 flèches de tirées sur la journée le résultat est :

- Lacour Stéphane (Président) en Sénior 2 Arc Traditionnel 1^{er} dans sa catégorie.

La Compagnie d'Arc ouvre ses portes pour la saison 2022/2023 le 3 septembre 2022.

N'hésitez pas à venir nous voir et nous rejoindre.

Le bureau





Civisme



RESPECTONS-NOUS LES UNS LES AUTRES !

Nous constatons régulièrement des comportements irrespectueux de certains gens de passage mais aussi de résidents de la commune. Certains semblent ignorer quelques règles qui relèvent pourtant du bon sens et devraient s'imposer à tous pour que chacun vive dans la tranquillité et l'ordre :

Quelques règles de bon sens (sans parler de législation) :

- Réaliser ses activités bruyantes à des heures adaptées et raisonnables.
- Prévenir le voisinage en cas de soirée festive et respecter ses engagements.
- Ne pas laisser son chien aboyer de manière prolongée.
- Trier ses déchets et les déposer aux dates et emplacements prévus à cet effet.
- Ne pas polluer l'espace public avec ses mégots, bouteilles et canettes, papiers...

Nous avons la chance d'être entourés de chemins et forêts. Conservons-les !



Quelques exemples de dépôts d'ordures sauvages régulièrement découverts récemment.

Face à ces situations, les services du SMIPE ne ramassent pas ces dépôts.

Par défaut, ce sont les agents techniques de la commune qui doivent évacuer ces déchets, au détriment d'autres activités.

«Avant d'agir, je me demande si mon action peut générer des nuisances.

Tout le monde compte sur tout le monde.»



Civisme - Bruit

La législation est très précise en ce qui concerne les bruits et les feux. Contrairement à une idée reçue on n'a pas le droit de faire du bruit jusqu'à 22 h ! En Indre-et-Loire, les activités de bricolage ou de jardinage sont réglementées par l'arrêté préfectoral du 29 avril 2013 et autorisées :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Cela ne signifie pas qu'il soit permis de pratiquer ces activités pendant les heures autorisées, tous les jours et en continu.

La notion de répétition est inscrite dans la loi et sanctionnable.



Civisme - Brûlage



RAPPEL :

LE BRULAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE

Le brûlage des déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins est interdit dans toute la France depuis 2015. Il est puni d'une amende de 450 €. De plus, si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent également engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Pourquoi est-il interdit de les brûler ?

Cette interdiction répond à trois objectifs prioritaires :

- Protection de l'environnement : La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. Ainsi, il est communément admis que 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 18 400 km pour une voiture essence. Ils équivalent à 6 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au fuel.
- Santé : Le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes. Les particules fines sont un facteur majorant du nombre et de l'intensité des crises d'asthme et d'allergies.
- Sécurité : Les feux de jardins représentent des risques d'incendies importants.

Il existe des alternatives

- Le dépôt en déchetterie.
 - Le broyage : Vous pouvez vous équiper d'un broyeur qui vous permet ensuite d'utiliser les broyats en paillage pour votre jardin.
 - Le paillage : C'est une technique qui consiste à couvrir de paillis le sol situé autour des plantes et autres végétaux cultivés. Il peut être appliqué partout dans le jardin, que ce soit autour des plantes en pot, des fruitiers du verger, des légumes du potager ou au niveau des plantes et des fleurs en tous genres. Cette technique peut même être utilisée dans les massifs de plantes annuelles ainsi qu'au pied des jeunes arbustes, arbres et plantes ornementales de haies.
 - Le compostage : Le compostage est un procédé de transformation aérobie de matières fermentescibles dans des conditions contrôlées. Il permet l'obtention d'une matière fertilisante stabilisée riche en composés humiques, le compost.
 - Le compostage est facilement mis en œuvre, ce qui permet une gestion locale limitant les transports de déchets.
- Le SMIPE propose aux particuliers des composteurs.



Civisme - Élagage

ENEDIS vous informe

« ELAGAGE = SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE »

Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. Les distances entre la végétation en domaine privé et la ligne électrique doivent être conformes à la norme NF-C-11-201 (cf. schéma ci contre).



Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques. Une distance de 5 m doit être respectée entre votre végétation et le réseau. Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

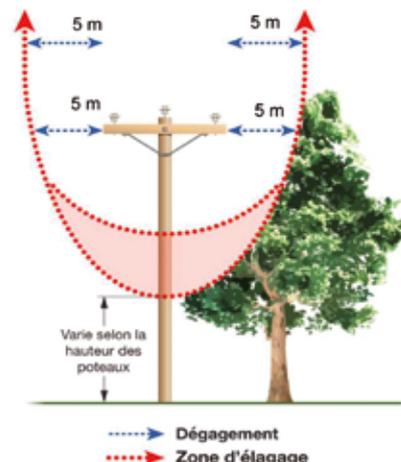
L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou l'occupant à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après envoi d'une DT DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves voire mortelles ou des dégâts au réseau ; la réparation des dommages vous sera alors demandée.

« Pour la sécurité de tous,
Pour éviter des coupures d'électricité lors d'événements climatiques
Pour vous et pour les autres utilisateurs du réseau »

ENEDIS

* DT DICT : déclaration de projet de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux



SMIPE

Afin de limiter les apports aux seuls usagers domiciliés sur le territoire du Syndicat, votre véhicule doit être équipé d'une vignette.

Aussi, nous vous invitons, dès à présent, à nous transmettre les documents suivants :

- La photocopie d'un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF...),
- La carte grise du véhicule utilisé.

Selon les modalités suivantes :

- Vous présenter au sein de nos bureaux (site de la déchèterie) situés au 1, impasse Clé des Champs - BP35 - ZI La Petite Prairie 37140 Bourgueil (Tél. 02 47 97 89 75).

La vignette vous sera remise sur place.

- Remettre ces documents au gardien lors de votre passage ou les envoyer par mail à : contact@smipe-vta.net.

À réception de ces documents, la vignette vous sera envoyée par voie postale.



Réseau des déchèteries

Accessible aux véhicules munis d'une vignette



NOUVEAUX HORAIRES

en vigueur au 15 avril 2022

	Benais	Bourgueil	Côteaux sur Loire (St Patrice)	St Laurent de Lin	Savigné sur Lathan
Lundi	6h30 - 12h	14h - 17h	9h - 12h	Fermé	9h - 12h 14h - 17h
Mardi	6h30 - 12h	9h - 12h	Fermé	9h - 12h 14h - 17h	Fermé
Mercredi	6h30 - 12h	9h - 12h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h
Judi	6h30 - 12h	14h - 17h	Fermé	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	6h30 - 12h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Samedi	6h30 - 12h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
FERRAILLE	Tous les jours	2 ^{ème} samedi de chaque mois	2 ^{ème} samedi de chaque mois	1 ^{er} samedi de chaque mois	1 ^{er} samedi de chaque mois



Déchèteries gérées par le personnel du SMIPE Val Touraine Anjou

Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés

www.smipe-vta.net



Infos pratiques

Ages et Vie	0801 07 08 09
Bibliothèque	02 47 24 04 80
Centre antipoison	02 41 48 21 21
Centre de secours	02 47 24 94 80
Communauté de Communes	02 47 24 06 32
École de musique	02 47 24 20 19
École élémentaire	02 47 24 23 13
EDF	09 72 67 50 37
Foyer rural	02 47 24 93 98
GENDARMERIE	17
La Poste (relais Le P'tit Mag)	02 47 24 62 44
Mairie	02 47 24 62 06
CCTOVAL (urgence fuite eau)	07 57 40 84 12
Centre des finances publiques de Chinon	02 47 93 03 86
Pôle Emploi	39 49
POMPIERS	18
Presbytère	02 47 24 02 18
Relais Sépia du Lathan	02 47 40 67 67
Salle avenue du Stade	02 47 24 15 86
SAMU	15
Service Territorial d'Aménagement	02 47 96 25 25
SMIPE (ordures ménagères et tri sélectif)	02 47 97 89 75

Associations Clérençaises

1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE CLERE Stéphane LACOUR 17, avenue des Bouleaux CLERE - 02 47 24 93 60
ABRAZO SENTIMENTAL (Tango) Mairie CLERE - 06 83 76 17 61 - abrazosentimental.com
AMICALE DES FORGES M. Florian MERCIER - 06 33 03 63 05
Comité FNACA Jacky ROBAIN (Anciens combattants) 8, les Jauneaux CLERE - 06 07 02 82 19
AINES RURAUX CLERENÇOIS Béatrice BEAUGE 13, rue des Miraudries 37340 CLERE - 02 47 24 92 42
AMICALE DES POMPIERS Kévin ANTUNES RISCADO 06 09 14 21 19 - antuneskevin@sfr.fr
AUTO SPORT CLERENÇOIS Noélic SOLNAIS Les Forges CLERE - 02 34 37 74 15
BIBLIOTHEQUE A Livre Ouvert Mme Bénédicte DELETANG 4, rue du 11 novembre 1918 CLERE - 02 47 24 04 80
BOULE DE FORT Daniel Mignon 13, rue des Pins CLERE - 02 47 24 69 94
CHASSE DES PROPRIETAIRES REUNIS DE LA LANDE DE RONGERE Jean-Philippe CLAVEAU 3, la Rue Creuse - 06 08 85 60 48
CLERANDO Thierry GARRIDO (Randonneurs) clerando1@gmail.com - 06 64 28 77 92 - blog:clerando.joueb.com 5, rue des Pins CLERE
CLERENFETE Emmanuel HORRAULT 35, rue des Acacias 37340 CLERE - 02 47 74 67 28
COMITE DES FETES Joël LAMY Le Carroi des Varennes CLERE - 02 47 24 20 88
ECOLE DE MUSIQUE Pascal BELIN ecoledemusiquedeclerelespins@live.fr www.facebook.com/emclere.pbelin 21, rue du 11 Novembre CLERE - 02 47 24 20 19
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE Monique SOMMIER 5, rue Principale CLERE - 02 47 24 91 41
JUDO CLUB CLERENÇOIS Sarah GRADELET judoclubclerencois.fr
LES AMIS DU CHATEAU DE CHAMPCHEVRIER M. DURAND GASSELIN www.champchevrier.fr - Facebook : @champchevrier Mail : champchevrier@yahoo.fr - 02 47 24 93 93
LES DELICES DE LA CHAUVELIERE Samuel BREBION (production de plants de légumes) La Chauvelière CLERE - 06 43 43 39 14
SPU PARENTS D'ELEVES Nathalie LANGONNE asso-spu@hotmail.fr
TOURAINNE ALPINE GORDINI M. Daniel GOULAIN TAG Mairie - 2, place de la Mairie CLERE - 06 11 40 61 55

Maison médicale 02 47 24 62 07 - 2, place du Champ de Foire -

Médecine générale

Dr Frédéric SAINTONGE Consultations sur RDV tous les jours, absent le jeudi après-midi et samedi après-midi.

Dr Caroline SZULTZ Consultations sur RDV tous les jours de 8h à 20h, absent le mercredi après-midi et le samedi après-midi.

Masseur Kinésithérapeute Ostéopathe

Thierry CORNET 06 80 22 07 24

Infirmiers

Sandra MORANCEY et **David BOUHIER** assurent les soins à domicile et une permanence de lundi à vendredi de 10h à 11h, le samedi de 9h à 10h 06 70 40 24 33 ou appelez le 02 47 24 62 07 le matin.

Dentiste

Dr Sébastien PEDEL 02 47 24 69 91 Cabinet fermé les jeudi et samedi.

Pharmacie des Pins 02 47 24 94 25

lundi à vendredi 8h45-12h30 / 14h-19h15

samedi 9h-12h30

A.D.M.R. Aide à domicile en milieu rural
22, rue Descartes 37130 LANGEAIS - 02 47 96 52 63

ASSISTANTE SOCIALE, Mme FICHERE
Maison Départementale de la Solidarité
rue Poillé Les Nongrenières NEUILLE PONT PIERRE
02 47 24 30 11 Permanence en Mairie de Cléré
2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois sur RDV

I.T.S. Association Inter Travail Service 02 47 96 17 02
7, place du 14 juillet Langeais
Lundi-vendredi 9h-12h, l'après midi sur RDV

R.A.M. relais d'assistantes maternelles
Secteur Ambillou :
Tél. 02 47 38 79 95 ou 06 07 61 19 07
Mail : ramambillou@cctoival.fr

LOCATION SALLES MUNICIPALES :

Pour les clérençois (hors associations et clubs) :

Location du Foyer rural :

Week-end ou jour férié :

150 € sans lave-vaisselle

190 € avec lave-vaisselle

Location de la halle Parc de la Folie :

100 € le week-end ou jour férié

Location de la salle de l'Avenue du Stade :

(réunions et vins d'honneur uniquement)

40 € la journée

80 € le week-end

Pour les non clérençois, les associations et les clubs, se renseigner en Mairie.

En complément, le comité des fêtes propose son matériel à la location (barnums, tables, bancs, vaisselle, friteuse)



Répertoire artisans & commerçants

Agent Immobilier	Emmanuel JEANNEAU / www.ejeanneau.noovimo.fr / ejeanneau@noovimo.fr	Bourg-Latin	06 66 46 17 18
Arboriste - Élagueur	L'ARBORISTE Thierry DELAVault / lboriste@wanadoo.fr	9, rue du Moulin Fermé	06 07 99 75 30
Assistance - Dépannage - Rénovation	AGENCE TOUS SERVICES Franck LENOBLE électricité plomberie réseaux numérique / contact@agencetousservices.com		02 47 40 90 18 06 07 85 76 36
Bien-Être	Bien-être pour vous Sylvie LOISEAU bien.etre.pour.vous.sylvie@gmail.com / www.bien-etre-pour-vous.com		06 50 41 22 88
Boucherie - Charcuterie	Mickaël DESRUE	4, rue des Pins	02 47 72 07 44
Boulangerie - Pâtisserie	AUX DÉLICES DES FÉES Lucas NIKELE	2, rue du 8 Mai	02 47 24 67 81
Climatisation - Électricité	ÉLECTRO CLIM SERVICES Laurent LAGOGUEY	12 bis, rue des Mirauderies	02 47 24 15 71
Coiffure	CLÉRÉ COIF'	5, rue Principale	02 47 24 62 35
Coiffure à domicile	Aux coiffures de Nat DE FREITAS Natacha auxcoiffuresdenat@gmail.com		06 38 92 99 98
	Léonie Coiffure		07 89 96 55 71
	Sophie RICHARD		02 47 24 98 89
Consultant patrimonial	Florian JARRIGE / florian-jarrige@hotmail.fr		06 07 125 126
Couture	CHARLINE COUTURE Tous vos petits travaux de couture / Tél après 20h45	14, rue des Mirauderies	02 47 24 18 55 06 72 51 12 27
Couverture - Charpente	AFP Richard AGNAN	9, le Taillis du Pays	02 47 24 97 37 06 18 94 60 07
	Thierry TOUCHARD	2 ZA La Beaupinière	02 47 24 20 37
Commerce de bestiaux	BOVI 37 Philippe COUTARD	4, route de la Croix Habert	02 47 24 64 22
Décoration	Annabelle PINAULT Décoratrice d'intérieur	18 bis, rue des Pins	06 70 89 04 13
	L'Atelier des Métamorphoses Anne-Laure DUGAT lateliermetamorphose@gmail.com - www.latelierdesmetamorphoses.fr	4, rue Principale	06 70 01 04 33
Électricité générale	Nicolas BRAULT	9, rue des Charmes	06 26 64 04 42
	ÉLECTRON VERT Anthony PESLIER Électricien spécialisé dans les énergies alternatives / contact@electronvert.com	42, rue Principale	09 86 27 70 77 07 60 61 71 95
	Entreprise LELOUP BEAUFRERE	18 bis, rue des Pins	02 47 24 62 09
Esthéticienne	Terre d'Argile Sylvia Savi	6, rue Principale	06 58 68 20 37
Exploitation forestière	Didier COGNARD Bois de chauffage Piquets Granulés-bois Plaquettes forestières http://energie-bois-cognard.com/ - didier.cognard2@wanadoo.fr	1, Bel Air Nord	02 47 24 95 17
Hébergement	Bruno JULIEN - Chambre d'Hôte Suite Romantique	Bel Air Sud	06 80 40 94 40
	LE CLOS RAVENON / www.closravenon.fr / contact@closravenon.fr	9, Ravenon	07 71 63 10 47
Informatique	CLÉRINFORMATIQUE / clerinformatique.jimdo.com / clerinformatique@sfr.fr		06 03 44 34 94
Jeux et amusement	Dominique DANIAU	L'Etanchereau	02 47 24 21 63 06 73 24 12 74
Maçonnerie et menuiserie générale	DTM Thomas DEVANT Extension Clôture Dallage Agencement intérieur Isolation Plâtrerie / dtmtom@gmail.com	5 bis, Pont Joubert	06 83 10 98 57
Massage (créatrice de lien et de partage)	Amandine VAUVARIN-PROUTEAU		06 87 99 10 82
Métallerie - Serrurerie Machines agricoles	Laurent JOUAN laurentjouan@hotmail.fr	28, rue des Pins	02 47 24 25 79 06 78 98 12 03
	Les Forges Clérençaises - Jean-Philippe SEIGNEURIN contact@lfc37.fr	La Paumeraie	02 47 24 95 35 06 26 06 06 01
Multiservices	Sylvain GAUDIN / Entretien parcs et jardins, livraison de sable, gravier, fumier ... valgaudin@bbox.fr	21, rue des Miraudries	02 47 24 98 91 06 85 36 27 97
	Enzo LAMY / Entretien parcs et jardins, plantations, débroussaillage...	Le Carroi des Varennes	06 84 14 57 56
Menuiserie	Jean-Claude CHOTTIN / Fenêtres, volets, stores et portes de garage		02 47 53 10 30
Ostéopathe	Mickaël CARTET / www.doctolib.fr	3 bis, rue Principale	02 19 26 40 54
Ostéopathe Canin et Équin	Gaëlle VERDON - Du lundi au vendredi 9h-19h / Samedi 9h-12h	3 bis, rue Principale	06 71 81 64 68
Plombier - Chauffagiste	Laurent LAUDOYER		06 03 33 06 15
Rebouthérapeute	Annabelle PINAULT	18 bis, rue des Pins	06 70 89 04 13
Rénovation salles de bain placo - isolation - carrelage - faïence	Philippe POINT pointphilippepro@hotmail.fr	9, av. des Bouleaux	06 22 84 25 03
Restaurant	Le Gros Ormeau	Le Gros Ormeau	02 47 48 96 88
Tabac - Presse - Cadeaux	Le P'tit Mag	20, rue Principale	02 47 24 62 44 09 77 73 77 61
Taxi	TOURAINÉ TAXIS Philippe Rave touraine.taxis@orange.fr - http://www.touraine-taxis.com/		02 47 51 61 71 06 45 87 66 10
Travaux Forestiers	Jérôme DUPUET	2, rue des Brossays	06 61 10 41 93
Travaux publics et transports	SEEM Thomas MERY / etsmery@wanadoo.fr	6 ZA La Beaupinière	02 47 24 93 92

Livraison FIOUL Fioul qualité grand froid
CHAUFFAGE ET AGRICOLE
L'énergie est notre avenir, économisons la !



Sébastien GOURON
 Tél/Fax 02 47 24 63 43
 12, le Gros Chêne - 37330 CHANNAY/LATHAN

LF 37

La Forestière 37

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE - PIQUETS TOUTES LONGUEURS
 TRAVAUX DU BOIS ET DÉRIVÉS - CONSEILS - NÉGOCE

La Fromagerie 37340 HOMMES
 Tél : 02 47 24 61 23
 Port : 06 84 04 01 16
 laforestiere37@gmail.com

S.A.R.L.
CMT DUBOIS GUIGNON



Jérémy CARRÉ
 DEVIS GRATUIT
 Port. 06 70 38 96 45 - Tél. 02 47 24 93 81
 Siège Social : 44, route de Baume - 37340 Avrillé les Ponceaux
 Atelier : 6, route de Lossay - 37140 Restigné
 carre.moulineuf@orange.fr

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ISOLATION - PLACO
- ZINGUERIE
- RAMONAGE
- OSSATURE BOIS
- DÉSINSECTISATION

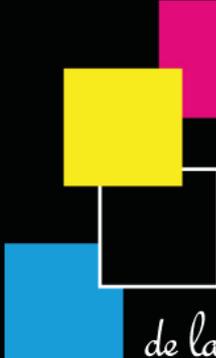

SARL MOULINEUF
 COUVERTURE CHARPENTE

Zinguerie • Etanchéité • Isolation
 Bardage • Démoussage • Ramonage

06 50 14 07 60
 ent.moulineuf@gmail.com
 43 rue des écoles, 37330 Souvigné

Neuf et rénovation
 www.sarl-moulineuf.fr
 Sarl Moulineuf Florian

“ Nous remercions tous les annonceurs qui soutiennent l'élaboration de ce bulletin par leur présence. N'hésitez pas à leur confier vos travaux ! ”



CAMLIS
 de la création à la communication...

Caroline
06 30 07 32 65

 @ Camlis.communication

Panneaux
Habillage Véhicules
Écho des Pros
Objets Pubs
Impression...

271, rue de Langeais - 37340 HOMMES

